

ALLOCUTION DE S.E.M. HAMADA MADI
SECRETARE GENERAL DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN A
L'OCCASION DU LANCEMENT DU PROGRAMME REGIONAL
D'EFFICACITE ENERGETIQUE DE LA COI
ANTANANARIVO, LE 22 AOÛT 2017

Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et chefs de mission diplomatique,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,

Monsieur le Directeur général de Business Mauritius,

Mesdames, Messieurs les représentants du secteur privé,

Mesdames, Messieurs,

J'ai plaisir à vous accueillir aujourd'hui, à nouveau, pour le lancement du Programme régional d'efficacité énergétique dans

le cadre de notre programme ENERGIES. Ce programme, financé par l'Union européenne, correspond pleinement à notre vocation : il vise en effet à étendre à toute l'Indianocéanie le Programme national d'efficacité énergétique en cours à Maurice dans le secteur productif.

Ce Programme régional d'efficacité énergétique, encore appelé dans le jargon des spécialistes « le PR2E », est un exemple concret de l'utilité de notre coopération régionale. En effet, c'est en partant de l'expérience mauricienne que la COI proposera aux industriels et aux opérateurs du secteur tertiaire de ses autres pays membres de mener une démarche concertée visant d'abord à réaliser une cartographie des potentiels d'efficacité énergétique.

Derrière cette terminologie technique se cache en réalité un authentique levier de croissance durable pour nos entreprises et pour nos pays. Il s'agit simplement d'aider les entreprises à consommer leur énergie de manière responsable, judicieuse, en un mot efficace. De ce fait, elles pourront diminuer leurs coûts d'opération et amplifier leur démarche durable, en accord avec les contraintes du secteur énergétique de nos îles.

A Maurice, le programme national d'efficacité énergétique est co-géré par l'association patronale *Business Mauritius* et le Ministère de l'Energie et des Services publics et financé par l'Agence française de développement. Il prévoit de réaliser 100 audits dans trois grands secteurs d'activité – le textile, l'hôtellerie et la grande distribution – mais aussi dans les industries utilisant la vapeur, le froid, l'air comprimé, les moteurs, les pompes et ventilateurs, ou encore l'eau chaude solaire.

Je souhaite vivement que ce programme reçoive le même accueil enthousiaste de la part du secteur privé dans les autres pays membres de la COI. Je sais déjà qu'aux Seychelles ce programme a démarré et qu'il recevra ainsi, avec la contribution du projet COI-ENERGIES, une nouvelle impulsion.

Mesdames, Messieurs,

Le lancement de ce programme régional est aussi l'occasion pour moi de rappeler le caractère très concret de notre programme COI-ENERGIES dont certains d'entre vous ont pu se rendre compte ce matin lors de la présentation des projets retenus à Madagascar.

Nous avons volontairement adopté une approche globale du secteur de l'énergie qui permet de répondre au mieux aux défis posés à nos pays. Ainsi, chaque composante du programme COI-ENERGIES est importante, qu'il s'agisse de l'élaboration de normes et labels pour les bâtiments et les appareils électroménagers, de la sensibilisation du grand public comme des décideurs, ou encore de la formulation de stratégies dédiées aux petites îles.

L'évènement qui nous réunit aujourd'hui me donne aussi le loisir de mettre en valeur l'implication de tous nos partenaires : l'Union européenne, l'Agence française de développement auxquelles nous lient des relations historiques, enracinées et porteuses de développement, et bien sûr les institutions nationales chargées des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Mesdames et Messieurs,

C'est sans doute parce que je viens de Mohéli, la plus petite île de l'Union des Comores, que je crois fermement dans la plus-value de ces stratégies adaptées aux petites îles et éventuellement reproductibles au niveau national. Mais pour éviter d'être taxé de chauvinisme, j'évoquerai aujourd'hui l'exemple de l'île de Sainte-Marie à Madagascar où il est envisagé de soutenir le développement d'une filière bois-énergie à travers l'exploitation et la valorisation d'une espèce envahissante, le Grévilia, pour la production de charbon de bois. Cette activité est triplement bénéfique : elle génère une source d'énergie, elle préserve des écosystèmes endémiques et elle crée des emplois. En complément, le programme COI-ENERGIES financera une plateforme photovoltaïque sur l'île aux Nattes pour permettre notamment la conservation des produits de la pêche artisanale. Cette plateforme pourra être utilisée par la population de la localité pour qu'elle développe des activités permettant de renforcer ainsi le tissu économique local.

Tout ceci illustre l'utilité et l'opportunité de notre action. La population et les opérateurs économiques de nos pays, en seront les premiers bénéficiaires. Nous contribuons ainsi concrètement à notre mission : celle de promouvoir, avec le soutien de nos partenaires, une croissance et un développement authentiquement durable de l'Indianocéanie.

Je vous remercie.